



kunst  
supermarkt

Denkstatt AG  
Kunst und Kommunikation  
Schöngrünstrasse 2  
CH-4500 Solothurn  
Tel. +41 32 513 57 60

kunstsupermarkt@denkstatt.ch  
www.kunstsupermarkt.ch

Soleure, en 2023

## Informations Supermarché d'art 25e supermarché suisse d'art contemporain

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir ci-dessous les informations détaillées concernant la réalisation et les conditions de participation du 25e Supermarché suisse d'art contemporain, qui aura lieu

**du 8 novembre 2024 au 12 janvier 2025 à Soleure.**

A la suite du franc succès du Supermarché d'art de Soleure des dernières années – quelque 30'000 visiteurs et de nombreux comptes rendus dans la presse écrite, radiophonique et télévisuelle – nous souhaitons organiser cette année le Supermarché d'art de Soleure en même temps que ceux de Francfort, Berlin et de Vienne.

Comme son nom l'indique, il a pour but de vendre des œuvres d'art à des prix fixes abordables selon les règles du supermarché. Il se présente sous la forme d'une exposition collective.

Nous nous adressons en priorité aux artistes de Suisse. Mais y participeront également des artistes venant d'Allemagne, d'Espagne et d'autres pays. Environ 90 personnes au total peuvent y prendre part.

**Le projet est mis en œuvre** par Peter-L. Meier, Denkstatt AG Kunst und Kommunikation, à Soleure. Nous collaborons très étroitement avec M. Mario Terés, l'initiateur des supermarchés d'art de Francfort, Vienne, Hambourg et de Berlin. Cet historien de l'art confirmé, qui organise depuis une vingtaine d'années des expositions en Allemagne, bénéficie d'une large expérience dans le domaine international des beaux-arts.

Chaque artiste qui participe donne au minimum 40 œuvres originales en consignment. La garantie d'un niveau de qualité élevé est une condition.

Les œuvres sont proposées à quatre prix différents, à savoir à CHF 99.-, à CHF 199.-, à CHF 399.- et à CHF 599.-, uniformément emballées et présentées de façon attractive.

Chaque artiste dispose d'une vitrine à hauteur de la ceinture de 30 x 50 x 70 cm. De plus, au moins une œuvre de chaque artiste est exposée individuellement (au mur ou sur un chevalet). Les artistes sont tous présentés avec curriculum vitae/carrière artistique et photo, voir le prospectus en annexe.

Un personnel expérimenté est à disposition pour la vente des œuvres.

- Le projet du Supermarché d'art permet de faire connaître à **un large public un grand choix** très varié d'artistes.
- Le Supermarché d'art éveille l'intérêt pour l'art et démontre que les **œuvres d'art sont accessibles à tout** un chacun.
- Le Supermarché d'art favorise **l'achat d'œuvres originales et à un exemplaire unique** comme alternative aux imprimés de masse.
- Le Supermarché d'art enrichit le paysage culturel de Suisse et offre à un grand nombre d'artistes un nouveau forum d'exposition et de vente, leur permettant de nouer de nombreux contacts.

### **Nous faisons de la publicité à l'échelle nationale en faveur de votre art.**

Les organisateurs du Supermarché suisse d'art contemporain pratiquent un marketing intensif. Ainsi, nous mettrons des affiches artistiques en couleurs non seulement dans la région soleuroise, mais également dans d'autres localités suisses. De plus, quelque 20'000 dépliants seront distribués et envoyés de façon ciblée à titre d'invitation au vernissage. La publicité sera aussi faite via Internet. Les médias recevront une abondante documentation d'information. De cette façon, le Supermarché suisse d'art contemporain deviendra un événement médiatisé à l'échelle nationale. Nous organiserons une vernissage à l'ouverture et une cérémonie de clôture à la fin de l'exposition.

Il faut retenir que la rentabilité de ce projet ne peut être mesurée que sur une durée de plusieurs années, compte tenu des charges élevées qu'il implique (publicité, locaux, matériel, personnel, etc.). Un bénéfice éventuel sera investi dans l'organisation de l'exposition.

Pour toute information complémentaire, veuillez consulter les **conditions de participation** en annexe.

### **L'expérience vous tente-t-elle?**

Si notre projet vous intéresse, vous voudrez bien vouloir vous annoncer, par écrit, au plus tard jusqu'au 28 février 2024. Votre lettre de candidature (par mail svp), accompagnée de votre carrière artistique, **d'exemples de votre œuvre (photos, catalogues, extraits de presse) et de votre curriculum vitae**, servira de base à une première sélection.

Si vous êtes retenus lors de la première sélection, nous vous demanderons à fin mars de bien vouloir nous faire parvenir ou de nous présenter pour chaque catégorie de prix un original à titre d'exemple. La sélection définitive interviendra à la fin du mois d'avril.

Les responsables de la sélection sont: MM. Peter-L. Meier (organisateur d'expositions) et Mario Terés (historien d'art).

Nous nous tenons volontiers à votre disposition pour répondre à d'éventuelles questions de votre part.

### **Important!**

En envoyant votre candidature, vous acceptez les conditions de participation, ainsi que la démarche des organisateurs de l'exposition.

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance et celle de vos œuvres!



Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Peter-L. Meier  
*Organisateur d'expositions*



## Conditions de participation

25e Supermarché suisse d'art contemporain  
du 8 novembre 2024 au 12 janvier 2025

### Votre participation prévoit les conditions suivantes:

vous créez dans des formats différents

*(en général jusqu'au format 70 x 100 cm)*

au moins 40 œuvres, signées

*(au moins 10 œuvres par catégorie de prix, mais vous pouvez aussi en fournir davantage)*

et vous nous les remettez/faites parvenir à Soleure au plus tard jusqu'au **18 octobre 2024**.

### Important

- L'âge des œuvres **ne doit pas dépasser cinq ans!** Nous n'organisons pas un marché aux puces, ni une vente de camelote!
- Veuillez vous mettre d'accord auparavant avec nous en ce qui concerne les formats supérieurs à 70x100 cm (logistique!)
- Il importe que toutes les œuvres, présentées dans le cadre de l'exposition, soient uniformément emballées. C'est pourquoi les organisateurs vous mettent à disposition le matériel d'emballage pour vos ouvrages (fourres en cellophane et en carton jusqu'au format maximum de 70x100 cm). Les participant(e)s recevront une formule de commande à cet effet. Le matériel peut-être cherché après préavis à Soleure. Envoi postal au débit du participant.
- Les artistes s'occupent eux-mêmes de l'emballage des œuvres dans les fourres en cellophane et du transport des œuvres à Soleure.

### Votre bénéfice

- Les artistes reçoivent le 50% du bénéfice net de leurs œuvres vendues. Le bénéfice net est calculé sur la base du chiffre d'affaires brut, déduction faite des commissions retenues sur les cartes de crédit ainsi que de la part de TVA de 3.85%.

Votre part qui correspond au 48.08% du produit;  
la provision de Denkstatt AG est 48.08%.

- **Les artistes n'ont pas de coûts supplémentaires à supporter.**
- Les coûts de publicité, de location, d'installations, d'éclairage, d'impression des affiches, du matériel de publicité, des cartes d'invitation, du catalogue de l'exposition, d'assurance, de personnel, etc. sont pris en charge par l'organisateur. Les artistes n'ont pas de coûts de publicité à supporter.
- Les artistes reçoivent un décompte précis de la vente de leurs œuvres à la fin de l'exposition. Le versement sur le compte indiqué par les artistes est effectué après l'établissement du décompte final.

### Organisation

Tous les artistes donnent leurs œuvres en consignation aux organisateurs pour la durée de l'exposition.

- Dernier délai de livraison: le 18 octobre 2024.
- A la fin de l'exposition, vous recevez en retour toutes les œuvres invendues et vous pouvez les vendre à votre gré et aux prix qui vous sembleront appropriés.
- Les artistes qui participent se chargent des transports de leurs œuvres avant et après l'exposition à Soleure.